

CONTRAT DE TRAVAIL

entre

Startups SA

Rue des Bains 35

1205 Genève

représentée par:

Jean Dupont (administrateur)

(ci-après: "L'Employeur")

Et

Paul Martin

Rue de France 45

1206 Genève

(ci-après: "L'Employé")

(ci-après dénommées ensemble: "les Parties")

1. Rapport contractuel et durée

1.1. Le contrat de travail débutera à compter du 19.07.2017. L'Employé entrera en fonction le 19.07.2017.

1.2. Les Parties concluent un contrat à durée indéterminée.

2. Lieu de travail

Le lieu de travail principal de l'Employé sera le canton de Genève. Si les circonstances l'exigent, l'Employé peut être tenu d'exercer ses fonctions dans d'autres lieux également.